

208C1084
FR0000131708-FS431

5 juin 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNIP

(Euronext Paris)

Par courrier du 3 juin 2008, la société Causeway Capital Management LLC (1) (11111 Santa Monica Blvd, Ste 1500, Los Angeles, CA 90025, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 mai 2008, par suite d'une cession d'actions TECHNIP sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNIP et détenir 4 706 735 actions TECHNIP représentant autant de droits de vote, soit 4,38% du capital et 4,18% des droits de vote de cette société (2).

-
- (1) Agissant en tant qu'"Investment adviser".
(2) Sur la base d'un capital composé de 107 419 242 actions représentant 112 632 216 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.